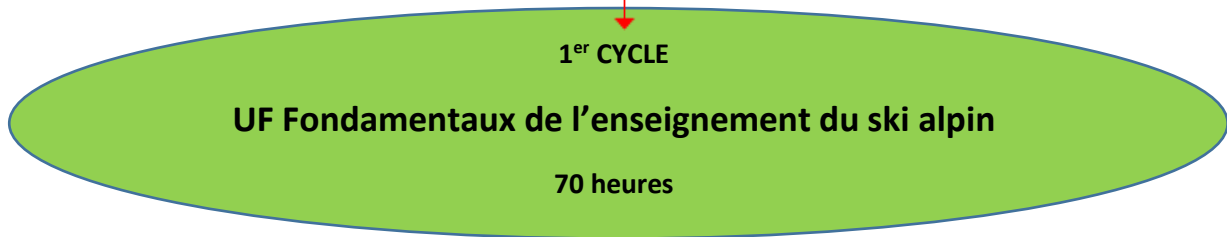


SCHEMA DU CURSUS DE FORMATION SHN DU DIPLOME D'ETAT DE SKI MONITEUR NATIONAL DE SKI ALPIN RESERVE AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

La FFS vise les demandes d'intégrations dans le cursus SHN :

- avoir réussi l'épreuve technique du CTT (Common Training Test) et fournir l'attestation de réussite délivrée par le Pôle Montagne de la DDCS
- avoir des points FIS et fournir l'attestation de dispense à l'épreuve technique du CTT (Common Training Test) délivrée par le Pôle Montagne de la DDCS même pour le statut « alpin »

COMMISSION TECHNIQUE (Analyse des candidatures par les membres ENSA/FFS/SNMSF)



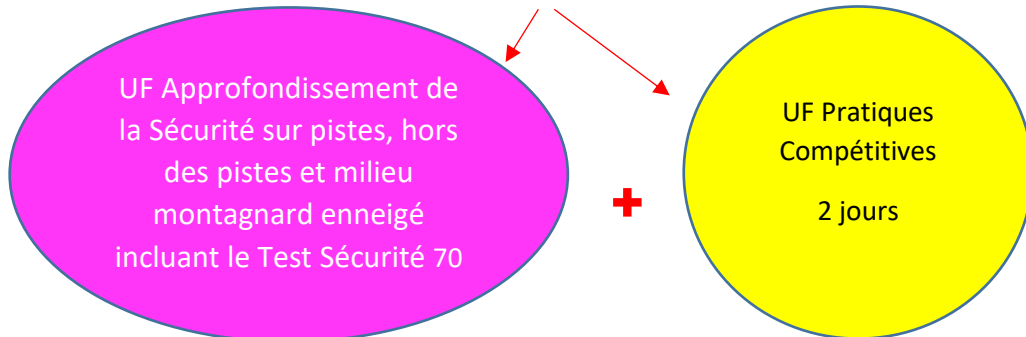
Si Réussite : **VALIDATION DU 1^{er} CYCLE**

Si échec= Redoublement

Ouverture du livret de formation

COMMISSION TECHNIQUE (Analyse des candidatures par les membres ENSA/FFS/SNMSF)

2^{ème} CYCLE

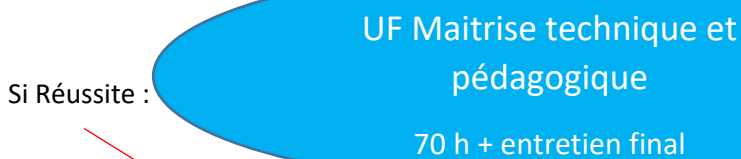


Si Réussite :

Si échec = Redoublement

COMMISSION TECHNIQUE (Analyse des candidatures par les membres ENSA/FFS/SNMSF)

Attestation stage d'application + Rapport de stage + Dossier « hors-pistes » + Exposé Tronc commun



Si échec= Redoublement

**DIPLOME DE MONITEUR NATIONAL
DE SKI ALPIN**



↓

Stage d'application
7 jours mini
dans un
centre agréé